

Conditions générales

Promotion

Promotion « Continuer l'aventure YL »

Mars 2024

1. Cette promotion est valable à partir de 00 h 01 (heure de Londres) le 1er mars 2024 jusqu'à 23 h 59 (heure de Londres) le 31 mars 2024 pour les nouveaux Partenaires de la marque qui se sont inscrits en février et qui ont passé une commande rapide ou Récompenses de fidélité d'au moins 50 PV en février 2024.
2. Les Partenaires de la marque éligibles doivent s'être inscrits entre le 1er février 2024 00 h 01 (heure de Londres) et le 31 mars 2024 23 h 59 (heure de Londres) en passant une commande rapide ou une commande Récompenses de fidélité d'au moins 50 PV. Les Partenaires de la marque éligibles qui se sont inscrits en février doivent atteindre le minimum de 50 PV quand ils passent commande. Une seule commande d'au moins 50 PV ou plusieurs commandes dont le total est d'au moins 50 PV sont valides.
3. Les Partenaires de la marque éligibles ont payé avec succès leur commande en février 2024.
4. Pour recevoir un cadeau promotionnel en mars, les Partenaires de la marque éligibles doivent avoir passé leur deuxième commande rapide ou Récompenses de fidélité d'un minimum de 75 PV entre le 1er mars 2024 00 h 01 (heure de Londres) et le 31 mars 2024 23 h 59 (heure de Londres).
5. Si un Partenaire de la marque éligible passe une commande Récompenses de fidélité ou une commande rapide d'au moins 75 PV, il recevra un savon Lavender Oatmeal Bar Soap et un pack de pastilles de douche Young Living Citrus Fresh® Shower Steamers.
6. Les nouvelles commandes doivent être payées avec succès. Les modes de paiement standards s'appliquent et chaque Partenaire de la marque est chargé de s'assurer du règlement du paiement.
7. Le cadeau gratuit sera automatiquement ajouté à la commande admissible passée pendant la période de la promotion.
8. Le cadeau promotionnel peut uniquement être ajouté à une commande rapide ou Récompenses de fidélité.
9. Si la commande admissible est passée après le 31 mars 2024, le cadeau promotionnel ne sera pas ajouté à la commande.
10. Un Partenaire de la marque éligible ne peut recevoir le cadeau promotionnel qu'une seule fois, peu importe le nombre de commandes qu'il passe.
11. Toute modification de la commande admissible, telle que l'annulation, le retour ou la modification, entraînant une baisse du volume PV de la commande, peut affecter la réception du cadeau promotionnel.
12. Les frais d'expédition standards s'appliquent en fonction du type de commande passée.
13. Droit de substitution : Dans l'éventualité de l'indisponibilité du cadeau, Young Living se réserve le droit de le remplacer par un article équivalent ou de valeur supérieure.
14. Les Partenaires de la marque éligibles recevront un e-mail à propos de cette promotion.
15. Les nouvelles recrues doivent être des nouveaux Partenaires de la marque et non des Partenaires de la marque dont le compte est réactivé. Ils doivent être des nouveaux Partenaires de la marque inscrits en février 2024.